

La Mutualité Française Grand Est

Territoire : Alsace

Juillet 2021



GRAND EST

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST REPRÉSENTE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF)
AU NIVEAU RÉGIONAL.



UN ACTEUR SANTÉ DE PROXIMITÉ



2.3 millions

personnes protégées
par les mutuelles dans la région
42 % de taux de mutualisation



1 852

personnes employées
par le mouvement
mutualiste



550

actions
de prévention
par an

162

services de soins
et d'accompagnement
mutualistes (SSAM)

10 activités différentes

Les Unions régionales jouent un rôle central dans l'organisation et la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire.

45 Magasins d'optique
> **dont 13 en Alsace**

44 Centres dentaires
> **dont 10 en Alsace**

31 Centres d'audition
> **dont 12 en Alsace**

5 Pharmacies et
parapharmacie

10 Centres médicaux
et polyvalents
> **dont 3 en Alsace**

2 Matériel médical

1 Etablissement et service
pour la petite enfance

19 Etablissements et services
médico-sociaux
(Ehpad, services de soins à domicile...)
> **dont 1 en Alsace**

2 Maison des obsèques

1 Service d'accompagnement à la
parentalité des personnes en situation
de handicap

Pour consulter l'ensemble des services par département et leurs coordonnées, [cliquer ici](#)

UNE REPRÉSENTATION LOCALE FORTE ET ANCRÉE

52
représentants dans les
instances de l'Assurance maladie
> **dont 15 en Alsace (CPAM, UGECAM,
CARSAT, Régime Local)**

47
représentants dans d'autres Instances de
démocratie sanitaire (CFPPA, ARS, CTS...).

147
mandats de
représentation pour
porter la parole
mutualiste
en Grand Est

La Mutualité Française Grand Est est présente dans de nombreuses instances régionales comme les caisses primaires d'assurance maladie (Cpam), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), les Conférences des financeurs, les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), ainsi que dans les différentes instances de pilotage de l'Agence régionale de santé (ARS).

LE MOUVEMENT MUTUALISTE

C'est d'abord 518 mutuelles

Des organismes privés à but non-lucratif, qui réinvestissent leurs bénéfices au profit de leurs adhérents.

- **1^{er} financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale**

Elles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément du régime obligatoire.

- **1^{er} opérateur en dépendance avec 4 millions de personnes couvertes.**

Elles proposent des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès.

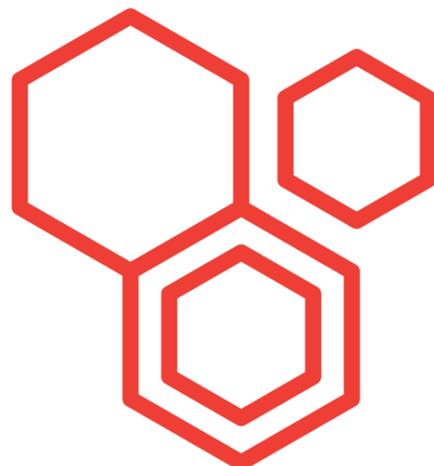
- **1^{er} réseau sanitaire et social accessible à tous, 1^{er} acteur de prévention après les pouvoirs publics.**

Elles développent sur tout le territoire une large offre de soins et de services, notamment des centres sanitaires (centres de santé, par exemple) et/ou médico-sociaux (crèches, Ehpad, etc.) ainsi que de nombreuses actions de prévention.



Règlements une cotisation à leur mutuelle

Rembourse les frais de santé des adhérents
Réinvestit ses bénéfices au profit de ses adhérents



Représentées

localement par
17 Unions régionales

- Elles portent et mettent en œuvre les positions de la FNMF auprès des décideurs locaux.
- Elles développent des partenariats sur leur territoire.
- Elles agissent pour la santé et le bien-être de tous en développant une politique en prévention et en promotion de la santé.

nationalement par
la FNMF, leur porte-parole

- Elle représente les mutuelles et défend leurs intérêts collectifs.
- Elle est l'un des principaux acteurs du débat public sur les questions de santé et de protection sociale grâce à un travail d'influence très actif auprès des pouvoirs publics, des parlementaires, des organisations syndicales et patronales, des représentants des professions de santé et des usagers.

LES UNIONS REGIONALES ET LA FNMF : L'EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES

A l'écoute des Français et désireuse de porter leurs attentes et préoccupations, la Mutualité Française publie régulièrement des études en lien avec ses partenaires (*think tanks*, associations...). Souhaitant toujours répondre

L'OBSERVATOIRE 2020

Accès territorial aux soins, les inégalités ne sont pas définitives.

Il vise à démontrer que, sans mesures fortes sur l'organisation des soins, des pouvoirs publics ou par les professions de santé, l'accroissement des inégalités est inéluctable.

au mieux aux besoins des territoires, elle met à disposition des élus locaux des données régionales et / ou départementales.

Parmi ses dernières publications :

BAROMÈTRE SANTÉ-SOCIAL

Territoires et Mutuelles engagés pour répondre aux attentes des Français.

En lien avec l'Association des Maires de France (AMF), ce baromètre vise à sensibiliser les acteurs publics ou privés sur la santé environnementale, l'accès aux soins, l'accueil des jeunes enfants, le handicap, l'autonomie.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST, C'EST AUSSI :

Un acteur engagé pour le bien-être et la santé de tous

La Mutualité Française Grand Est élabore et conduit un programme régional de prévention et de promotion de la santé pour aider les populations de la région à préserver leur santé. Elle participe également à l'organisation et à la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire pour faciliter l'accès aux soins pour tous.

Voici deux projets emblématiques qui montrent le rôle d'acteur de santé publique du mouvement mutualiste, de son action au service de l'intérêt général et de son utilité sociale au bénéfice des habitants d'Alsace.

Des actions de prévention ouvertes à tous

La Mutualité Française Grand Est organise des Cafés des aidants qui s'adressent à toute personne aidante, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée : dépendance liée au vieillissement, situation de handicap ou maladie chronique... Ils sont des espaces d'échanges et de soutien, animées par un psychologue et un travailleur social.

Cette rencontre santé est proposée depuis plusieurs années à Strasbourg (3 rendez-vous par mois), en partenariat avec la Ville, l'Eurométropole de Strasbourg et grâce au soutien de la Conférence des financeurs d'Alsace. Pendant les confinements, ces rendez-vous ont été proposés une fois par semaine en visioconférence afin de garder le lien avec les aidants, particulièrement touchés par la crise sanitaire.

Par ailleurs, la Mutualité Française Grand Est, en partenariat avec la Carsat Alsace-Moselle, propose aux seniors de plus de 55 ans un cycle de trois conférences intitulé « Dépression : comprendre pour mieux agir » consacrées au thème de la dépression afin de contribuer au vieillissement en santé de cette population. Il est animé par une philosophe, une sophrologue, un éducateur sportif et une diététicienne. Un cycle de trois web-conférences a été mis en place en 2020, en partenariat avec la Carsat Alsace-Moselle, l'Action sociale des caisses de retraite complémentaires Agirc Arrco Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine et financé par l'association inter-régimes « Label Vie ». Deux cycles de trois web-conférences sont mis en place cette année, en partenariat avec la Carsat Alsace-Moselle financés par « Label Vie » et la Conférence des financeurs d'Alsace en partie.

Ouverture d'un centre dentaire dans la Maison urbaine de santé à Strasbourg

Dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle Maison Urbaine de Santé de la Cité de l'III à Strasbourg, un partenariat entre cette dernière et un service de soins et d'accompagnement mutualiste a permis l'implantation d'un centre dentaire mutualiste au sein des nouveaux locaux. Le centre dentaire, réparti sur 100m², comprend un cabinet bientôt complété par un second dès le mois de septembre 2021. Quatre dentistes seront ainsi en exercice.

Le service de soins et d'accompagnement mutualiste a intégré la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Strasbourg Nord et siège à son Conseil d'Administration ainsi qu'à son Bureau.

D'autres intégrations au sein de CPTS sont en cours (Colmar, Centre Alsace) et notamment la CPTS d'Erstein avec un laboratoire mutualiste de prothèse dentaire de France (implantée à Erstein), permettant ainsi la structuration des soins de proximité dans un territoire défini.



UN ENGAGEMENT SANS FAILLE DES MUTUELLES AU CŒUR DE LA CRISE SANITAIRE

Pendant l'épidémie de Covid-19, les mutuelles ont su faire preuve de réactivité et de solidarité. Elles sont parvenues à s'organiser pour maintenir le paiement des prestations et des indemnités en santé et en prévoyance. Elles ont par ailleurs reporté certaines échéances pour les entreprises en difficulté, développé de nouveaux services ou encore déployé des initiatives exceptionnelles d'action sociale. Pour leur part, les établissements et services mutualistes (Ssam) ont accueilli et soigné les malades du coronavirus, assuré l'accès et la continuité des soins, accompagné à domicile des personnes fragiles et contribué au maintien du lien social. Ils sont aussi très engagés dans la campagne de vaccination contre la Covid-19.

En Alsace, les mutuelles se sont particulièrement mobilisées.

Focus sur deux actions.

SOLIDARITÉ - LIEN SOCIAL

Garder le lien

De nombreuses mutuelles ont effectué des appels téléphoniques quotidiens à destination des adhérents âgés de plus de 70 ans, potentiellement isolés pour leur donner des informations sur les ressources à leur disposition. Les militants mutualistes ont concentré leurs appels en direction des adhérents les plus âgés (75 ans et plus), les conseillers mutualistes quant à eux ont agité en direction des 40-75 ans, seuls ou parents isolés.

Elles ont également mis en place des cellules d'écoute psychologique afin de lutter contre l'isolement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, proposées à l'ensemble des adhérents et cela à titre gratuit pendant toute la période de confinement.

Une mutuelle a mis en place une « opération câlins » qui a permis d'entrer en contact, pendant trois mois, avec 2 332 adhérents du Haut-Rhin. Elle s'est concrétisée par un moment d'écoute et d'échanges pour rompre l'isolement et par la proposition de services d'accompagnement. Les adhérents ont pu, par la même, découvrir toute une série de services proposés par la mutuelle tels que la téléconsultation médicale, l'accompagnement psychologique par téléphone ou les conseils de santé et prévention.

Par ailleurs, un soutien a été apporté à l'association Solidarités Femmes 68.

Aussi, une mutuelle a assoupli ses conditions d'accès aux services de téléconsultation médicale pour l'ouvrir au plus grand nombre.

Enfin, pendant la crise sanitaire, un EHPAD mutualiste a organisé des visioconférences quotidiennes avec les familles des résidents.

SOLIDARITÉ

Soutenir les hôpitaux alsaciens

Une mutuelle a créé une cagnotte de dons sécurisée en ligne, via Leetchi, pour soutenir les hôpitaux alsaciens. Celle-ci a été alimentée par la mutuelle à hauteur de 1€ par adhérent hospitalier. Pour chaque euro versé par le public, la mutuelle a reversé 1€ dans la limite de 20 000€.

Par ailleurs, un établissement de Soins de Suite et de Réadaptation mutualiste a fonctionné en délestage de l'hôpital de Colmar. Il a attribué un étage entier pour traiter des patients post-Covid sortant de réanimation et les patients atteints de forme moins sévère.

